

Opération de Développement Rural – Stavelot  
**Compte rendu de la première réunion du Groupe de Travail**  
**« Mobilité, patrimoine et logement »**  
**14/03/2024**

**Présences :**

Représentants de la population			
ARNOULD Philippe	E	GERLACH Marianne	P
BARBRY Géraldine	P	MARIN Stéphane	E
BATHOLEYNS André	P	MATHIEU Pol	P
BLAISE Martine	P	MATHONET Véronique	P
FILI W. Angela	P	NEYS Louis	P
GEORGES Benoît	P	PITTILLIOEN Stéphanie	P
GERARD André	P		
Représentants politiques			
CRASSON Philippe	P	LEBRUN Fabrice	P
RENTMEISTER Nathalie	P	KOCLEMANN Raymond	P

**Pour la FRW :** Sarah PIRONT et Bertrand LECLoux, agents de développement.

**Total :** 15 personnes présentes

**Ordre du jour :**

- 1) Accueil – présentation de l'ordre du jour
  - 2) La mission du GT
  - 3) Les projets patrimoine
  - 4) Travail en sous-groupes
  - 5) Sélection des 7 projets
  - 6) Agenda
-

### 1) Accueil – présentation de l'ordre du jour

Sarah Piront (FRW) introduit la première séance du GT et présente l'ordre du jour.

### 2) La mission du GT

Sarah rappelle les missions du GT :

- Sélectionner les 7 meilleurs projets pour la thématique au départ des 36 encore actuellement listés.  
Ce sera l'objectif de la réunion de ce soir !
- Dans un second temps, spécifier les projets, leur apporter du corps, les préciser pour savoir où ils seront réalisés, qui en sera le porteur, quels sont les points d'attention, qu'est ce qui pourra aider ou freiner sa réalisation...
- Enfin, au vu de tous les éléments à sa disposition, le GT déterminera les projets à mener en priorité selon lui. Cette priorisation pourra être revue par la CLDR puis par le Collège en place par la suite.

### 3) Les projets patrimoine

Sarah propose de regrouper tous les projets concernant le patrimoine dans une même fiche.

#### **Pourquoi pas une fiche par projet ? :**

- Ce ne sera pas subventionnable en développement rural. La seule source de subsides pour des projets de restauration et/ou mise en valeur du patrimoine pourrait venir de l'Agence Wallonne pour le Patrimoine (AWaP). Inscrire plusieurs fiche projets dans le PCDR n'a donc pas de sens.
- N'en faire qu'une seule fiche permettrait la mise en place d'un groupe de travail qui pourrait réfléchir au patrimoine à restaurer en priorité ainsi qu'à comment le mettre en valeur. Mettre en place des groupes de travail permet de garder une participation citoyenne et une émulation au sein de la CLDR.

Le groupe accepte cette proposition mais désire ajouter le mot « rural » à l'intitulé du projet car il ne veut pas que le futur groupe s'attarde sur des éléments qui seraient déjà pris en considération dans le cadre de la rénovation urbaine de Stavelot ou du Masterplan.

#### **Intitulé de la fiche :**

« *Mise en place d'actions de valorisation du patrimoine rural de la commune* »

#### 4) Travail en sous-groupes

Deux sous-groupes (7 et 8 personnes) travaillent durant 1h à sélectionner leurs 7 projets préférés.

#### 5) Sélection des projets

Les deux sous-groupes sont d'accord pour dire qu'il y a un problème de parking à différents endroits de la commune. Aussi, ils reconnaissent la thématique comme transversale (tourisme, convivialité). De ce fait, il est décidé de ne pas mener de projet de parking mais plutôt de bien tenir compte de la problématique lors de la réflexion des autres projets.

Le groupe s'accorde néanmoins sur la **mise en place d'un groupe de travail mobilité et sécurité routière** qui serait amené à faire des propositions sur les aménagements des futurs parkings

Les deux sous-groupes sont d'accord pour la **réalisation d'aménagements d'entrées de village**. Sarah spécifie que l'auteur de programme pourra aider à la réflexion. Bertrand spécifie que les aménagements pourraient potentiellement se trouver sur route régionale mais cela se ferait alors sur financement communal uniquement.

Après discussion, les sous-groupes s'accordent pour retenir **la construction de logements tremplins**.

Les deux sous-groupes reconnaissent la problématique des déplacements pour les piétons avec des problèmes physiques (personnes âgées, malvoyantes, en chaise roulante...). Ils estiment nécessaire la **mise en place d'un groupe qui discuterait des aménagements à réaliser pour ces personnes dans les villages**. Ce dernier élément est important puisque la ville de Stavelot a déjà réfléchi à la problématique et des mesures ont été et vont encore être prises.

#### **Les projets retenus :**

1. Mise en place d'actions de valorisation du patrimoine rural de la commune
2. Mise en place d'un groupe de travail « mobilité et sécurité routière »
3. Sécurisation des entrées de village
4. Construction de logements tremplins
5. Mise en place d'un groupe de discussion sur des aménagements à réaliser dans les villages à destination des personnes âgées, malvoyantes, en chaise roulante...

#### 6) Agenda

La prochaine date de réunion du GT n'est pas encore fixée.

Les nouvelles dates seront fixées après un retour au Collège et aux auteurs sur la liste de projets choisis.

Fin de la réunion à 21h45.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie  
Bertrand Lecloux